



# SNUDI.FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et professeurs des écoles de l'enseignement public Force Ouvrière

## Réorganisation de la semaine scolaire: quels enjeux ?

### Un rapport de l'IGEN qui ouvre le débat

Un an après la mise en place des décrets Darcos qui ont institué les 60 heures d'aide personnalisée dans le cadre des 108 heures annualisées, un rapport de l'IGEN (juillet 2009) dénonce « *l'accumulation des dispositifs et l'alourdissement de la journée dont la pertinence pour les apprentissages est douteuse* ». Ce constat, juste au demeurant, lui permet de proposer « *la déconcentration au niveau de l'école* » pour « *redéfinir le temps à l'école* » et aboutir à « *la création de l'établissement d'enseignement primaire (EPEP)...* ».

### Les responsables nationaux de la FCPE demandent la semaine de quatre jours et demi

Reprenant la balle au bond, la FCPE relance sa campagne de février 2008 pour demander le passage à la semaine de 4 jours et demi et des aménagements des rythmes scolaires quotidiens. Elle s'adresse au ministre pour lui demander de « *fixer le cap* » et d'« *organiser une large concertation sur la généralisation de la semaine de 4 jours et demi* » avec « *les parents, enseignants, chercheurs, mairies, conseils généraux et associations* ».

### Le ministre répond : la communauté éducative doit décider

Le ministre Luc Chatel répond le 10 septembre : « *Nous avons voulu laisser les conseils d'écoles et les communautés éducatives décider de faire la semaine de quatre jours ou de quatre jours et demi* », « *Faisons confiance aux équipes locales, laissons les décider. Je suis attaché à ce que ce soit les écoles qui décident. Le temps où tout se décide au 110 rue de Grenelle est révolu* ».

Ainsi, après que le ministre Darcos ait décidé contre la volonté des enseignants de supprimer 2 heures de classe chaque semaine, d'interdire l'enseignement le samedi matin, de fermer 3000 postes de RASED ... il appartiendrait aux élus locaux et aux associations de parents de décider de l'organisation des obligations de services des enseignants pour leur imposer le mercredi matin.

### Le véritable enjeu ...

Le véritable enjeu de cette campagne et des diverses expérimentations suggérées est donné par Jacques Pelissard, Président de l'Association des Maires de France (AMF), qui déclare vouloir « *un meilleur équilibre décisionnaire entre les conseils d'école et les maires, car nous sommes souvent en position minoritaires* ». Au même moment les députés Reiss et Geoffroy déposeraient à l'automne un nouveau projet de loi pour relancer les EPEP qui menacent l'école publique d'éclatement en une mosaïque d'écoles autonomes.

### Les enseignants veulent rester fonctionnaires d'Etat

Les enseignants d'Angers, Lille ou Grenoble... se sont opposés tout au long de l'année 2008/2009 à leur municipalité qui entendait leur imposer, via les conseils d'école, une modification de leurs obligations de service réglementaires. Plus de 70% des enseignants sont opposés à ce que l'organisation de la semaine scolaire soit soumise au conseil d'école.

En refusant ainsi de se soumettre aux contingences politiques locales, aux horaires locaux à géométrie variable, les collègues défendent avec l'appui du SNUDI-FO leurs obligations de service définies nationalement, leur indépendance professionnelle et leur liberté pédagogique garanties par leur statut d'enseignant du 1<sup>er</sup> degré fonctionnaire d'Etat.

Le SNUDI-FO interviendra dans les réunions du groupe de travail ministériel sur le bilan de la mise œuvre des 60 heures d'aide personnalisée pour :

- Le retrait des décrets Darcos et la restitution des 3 000 postes de RASED supprimés.
- L'abandon du projet de loi sur les EPEP.
- Le retour à une définition nationale des obligations de services en heures hebdomadaires d'enseignement.
- Le respect de l'indépendance professionnelle et de la liberté pédagogique face aux pouvoirs locaux.
- Le maintien de la stricte séparation entre le scolaire et le périscolaire.
- Le maintien des enseignants dans le statut général de la Fonction Publique d'Etat.

Montreuil le 15 septembre 2009